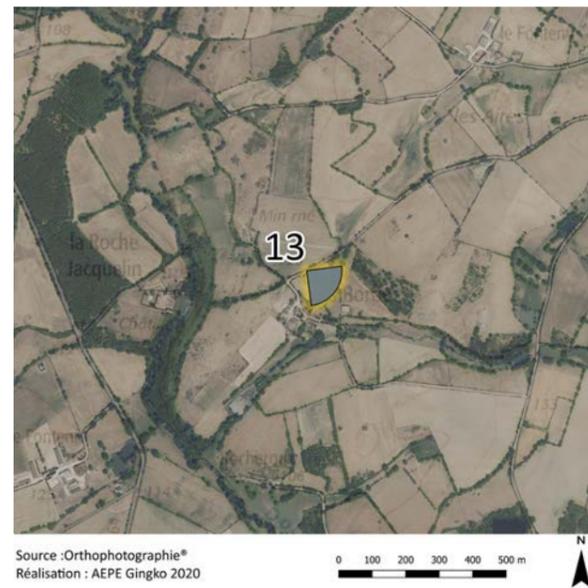
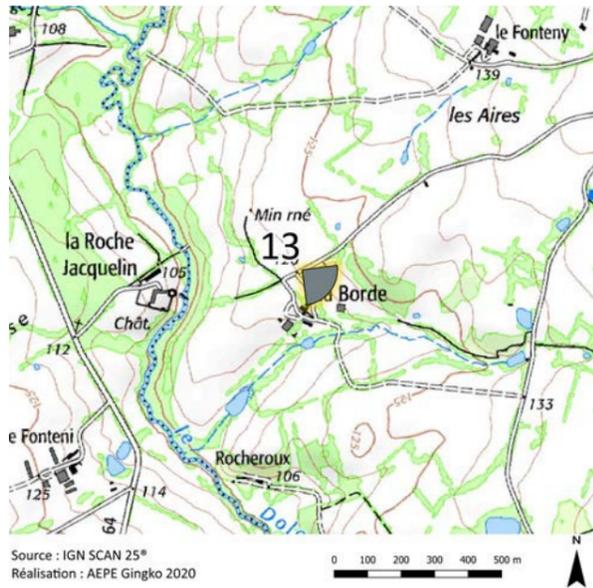


PM 13 – MOULIN DE LA BORDE (COMMUNE DE SAINT-AUBIN-DU-PLAIN)



RAISONS DU POINT DE VUE :

Ce photomontage a pour but d'évaluer dans quelle mesure le parc éolien projeté sera perçu depuis les abords de cet élément de patrimoine local (sans protection) constituant un lieu de promenade. Ce point de vue est situé sur la route desservant le hameau de la Borde, au sud du moulin.



PATRIMOINE

ÉLÉMENT PATRIMONIAL
RECONNU LOCALEMENT



DONNÉES POINT DE VUE :

Date et heure : 17/06/2019 ; 16:02

Distance au mât de l'éolienne la plus proche : 1,9 km (E1)

Conditions météorologiques : ciel dégagé, excellente visibilité, végétation feuillée

Focale équivalente : 50 mm avec capteur plein format

Coordonnées : 434 402,47 ; 6 652 355,76

COMMENTAIRE PAYSAGER :

Sur cette prise de vue, le projet apparaît à l'arrière de la trame bocagère, ce qui atténue amplement la visibilité des éoliennes ; seule une pale de E1 est visible par intermittence. Si l'observateur est en mouvement, les éoliennes pourront être tantôt perçues de manière plus franche tantôt cachées par la végétation. Le motif d'implantation est brouillé par la superposition de E1 et E2. La présence d'éoliennes n'induit pas de changement d'échelle et d'ambiance dans ce panorama.



**ÉVALUATION DE
L'IMPACT**

MOYEN

VUE SCHÉMATIQUE COULEUR (VUE FILAIRE) - 120°



ÉTAT INITIAL - 60°

À observer à environ 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

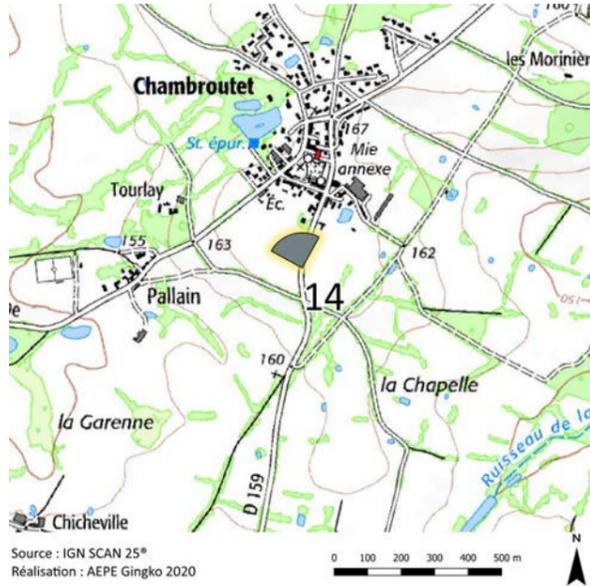


PHOTOMONTAGE - 60°

À observer à environ 35 cm de distance, pour restituer le réalisme du photomontage



PM 14 – ENTRÉE SUD DU BOURG DE CHAMBROUTET (COMMUNE DE BRESSUIRE), VIA LA RD159



RAISONS DU POINT DE VUE :

Ce photomontage contribue à évaluer la visibilité des éoliennes projetées depuis l'entrée sud du bourg de Chambrouet, où la route est orientée en direction de la zone de projet. La silhouette du village s'y découpe, notamment l'église Notre-Dame (non protégée) qui constitue un élément du patrimoine local. Il permet également de caractériser de quelle façon sera perçu le parc projeté depuis la RD159, route secondaire reliant Saint-Porchaire à Chambrouet.



LIEUX DE VIE ET D'HABITAT

BOURG STRUCTURANT



AXES DE COMMUNICATION

ROUTE SECONDAIRE



PATRIMOINE

ÉLÉMENT PATRIMONIAL RECONNU LOCALEMENT



DONNÉES POINT DE VUE :

Date et heure : 17/06/2019 ; 13:52

Distance au mât de l'éolienne la plus proche : 1,9 km (E3)

Conditions météorologiques : ciel dégagé, excellente visibilité, végétation feuillée

Focale équivalente : 50 mm avec capteur plein format

Coordonnées : 436 606,71 ; 6 649 231,29

COMMENTAIRE PAYSAGER :

Les vues semi-éloignées sur le parc éolien projeté sont peu prégnantes. En effet, différents masques visuels (bâti, topographie et végétation) masquent la partie inférieure des aérogénérateurs E1 et E2, et la totalité de E3. L'implantation est lisible, celle-ci formant un ensemble linéaire harmonieux, cohérent avec les lignes de forces paysagères. Aucune problématique d'échelle n'est observée, la taille apparente des éoliennes étant inférieure à celle des arbres bordant la route par exemple. On relève une covisibilité indirecte avec le clocher de l'église Notre-Dame.

Ce dernier apparaît cependant plus haut que les éoliennes projetées, ce qui ne crée pas de rupture d'échelle. En période défeuillée, des interactions visuelles supplémentaires sont possibles, sans que cela modifie les conclusions de ce commentaire paysager.



ÉVALUATION DE L'IMPACT

MOYEN

VUE SCHÉMATIQUE COULEUR (VUE FILAIRE) - 120°



PM 14 – ENTRÉE SUD DU BOURG DE CHAMBROUTET (COMMUNE DE BRESSUIRE), VIA LA RD159

ÉTAT INITIAL - 60°

À observer à environ 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue



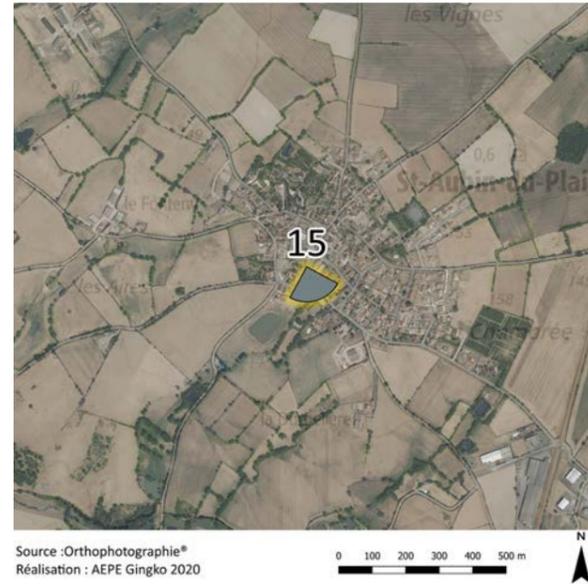
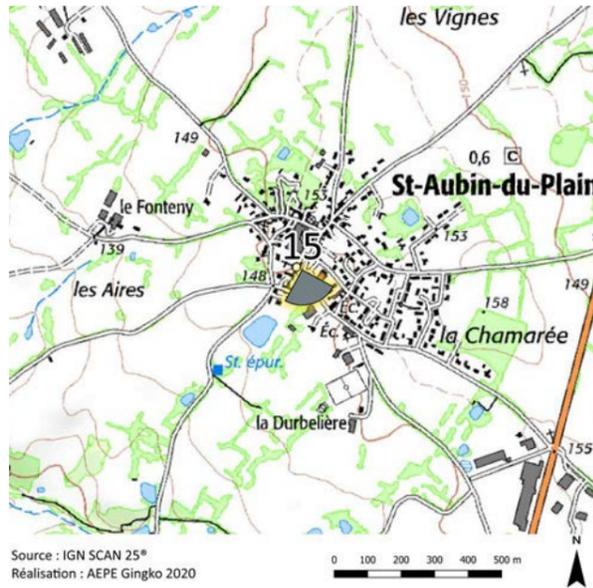
PM 14 – ENTRÉE SUD DU BOURG DE CHAMBROUTET (COMMUNE DE BRESSUIRE), VIA LA RD159

PHOTOMONTAGE - 60°

À observer à environ 35 cm de distance, pour restituer le réalisme du photomontage



PM 15 – ABORDS DE L'ÉGLISE DE SAINT-AUBIN-DU-PLAIN



RAISONS DU POINT DE VUE :

L'objectif de cette simulation visuelle est de caractériser la visibilité des aérogénérateurs projetés depuis le centre de ce bourg structurant. Le point de vue est positionné aux abords de l'église du village, celle-ci constituant un élément de patrimoine local (patrimoine non protégé).



LIEUX DE VIE ET D'HABITAT

BOURG STRUCTURANT



PATRIMOINE

ÉLÉMENT PATRIMONIAL RECONNU LOCALEMENT



DONNÉES POINT DE VUE :

Date et heure : 17/06/2019 ; 15:39

Distance au mât de l'éolienne la plus proche : 1,5 km (E1)

Conditions météorologiques : ciel dégagé, excellente visibilité, végétation feuillée

Focale équivalente : 50 mm avec capteur plein format

Coordonnées : 435 524,49 ; 6 652 876,23

COMMENTAIRE PAYSAGER :

Depuis ce point de vue, le parc éolien projeté est très peu visible : en effet, on ne discerne que la nacelle et les extrémités des pales d'E3, au gré des rotations. La trame bâtie et la strate arborée masquent en quasi-totalité les aérogénérateurs. Cette vue partielle ne modifie pas, ou très peu, l'ambiance paysagère initiale. En période défeuillée, les éoliennes pourront potentiellement être plus visibles. Toutefois, cela ne modifie pas cette analyse paysagère.



ÉVALUATION DE L'IMPACT

FAIBLE

VUE SCHEMATIQUE COULEUR (VUE FILAIRE) - 120°



ÉTAT INITIAL - 60°

À observer à environ 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue



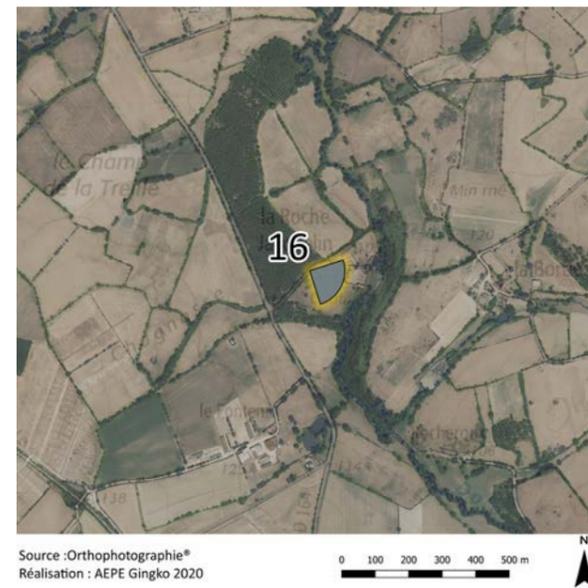
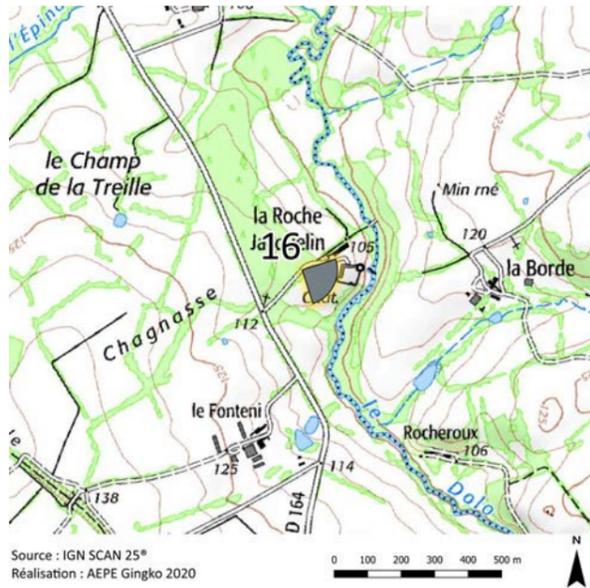
PM 15 – ABORDS DE L'ÉGLISE DE SAINT-AUBIN-DU-PLAIN

PHOTOMONTAGE - 60°

À observer à environ 35 cm de distance, pour restituer le réalisme du photomontage



PM 16 – MANOIR DE LA ROCHE JACQUELIN (COMMUNE DE VOULMENTIN)



RAISONS DU POINT DE VUE :

Ce photomontage, positionné à l'ouest du manoir de la Roche Jacquelin au niveau du chemin d'accès, permet d'établir si et comment le projet sera perçu depuis ce monument historique, partiellement inscrit par arrêté du 29 décembre 1941 ainsi que depuis ces abords. Le point est positionné au niveau d'un secteur dégagé, avec suffisamment de recul par rapport au manoir pour avoir une vue d'ensemble sur le projet.



PATRIMOINE

**ÉLÉMENT PATRIMONIAL
EMBLÉMATIQUE**



DONNÉES POINT DE VUE :

Date et heure : 21/03/2019 ; 17:13

Distance au mât de l'éolienne la plus proche : 2,1 km (E1)

Conditions météorologiques : ciel dégagé, excellente visibilité, végétation défeuillée

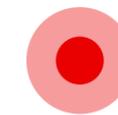
Focale équivalente : 50 mm avec capteur plein format

Coordonnées : 433 841,01 ; 6 652 279,38

COMMENTAIRE PAYSAGER :

Le parc éolien projeté apparaît ici sur des vues semi-éloignées franches et plutôt prégnantes (les aérogénérateurs sont perceptibles en quasi-totalité). Bien que les éoliennes soient partiellement superposées, l'implantation du parc est clairement lisible, du fait du nombre restreint de machines. L'ensemble est en cohérence avec le relief et les lignes de force, les soulignant de manière harmonieuse (relative homogénéité des interdistances apparentes). Le motif éolien est perceptible en covisibilité avec le château de la Roche Jacquelin.

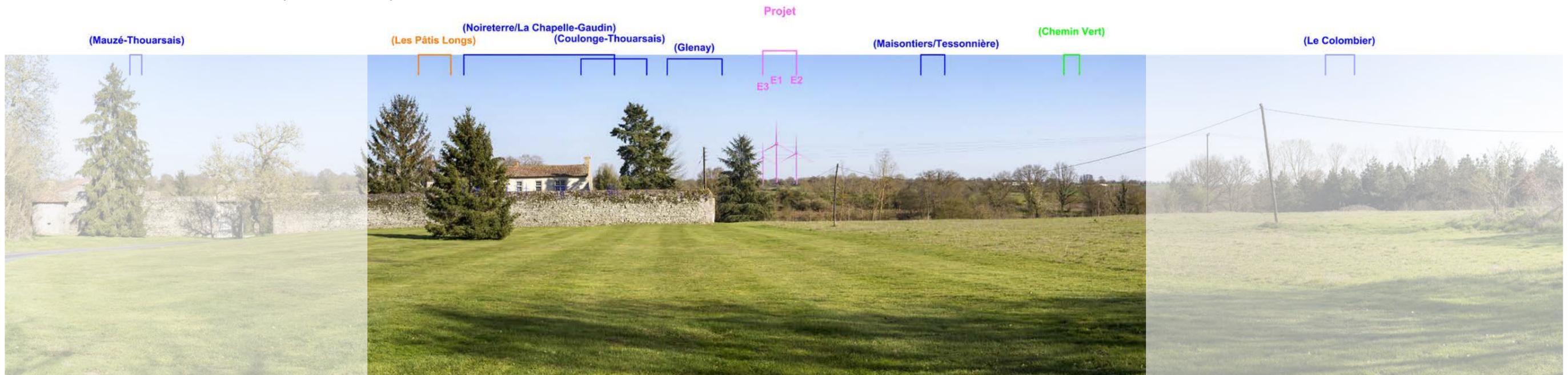
Cependant, aucune problématique liée à l'échelle n'est à noter, la taille apparente des éoliennes projetées étant inférieure à celle des arbres en premier plan, et l'ambiance paysagère demeure à dominante rurale et bocagère.



**ÉVALUATION DE
L'IMPACT**

FORT

VUE SCHEMATIQUE COULEUR (VUE FILAIRE) - 120°



ÉTAT INITIAL - 60°

À observer à environ 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

